

Toulouse le 18 novembre 2011

Soutien militant CIP

Solidaires Sud Emploi Midi Pyrénées apporte son soutien au militant de la coordination des intermittents et précaires d'île de France (CIP IDF) qui est poursuivi par la direction de notre établissement pour avoir participé à une action collective et déterminée dans une agence francilienne de Pole Emploi.

Nous sommes dans une période où nos « dirigeants » politiques et économiques alimentent un climat qui dégénère vers une accélération des violences institutionnelles et de la stigmatisation des populations les plus exposées à leur crise.

La criminalisation de l'action collective qu'elle soit celle de syndicats ou de structures militantes n'est pas nouvelle mais elle prend des proportions et des formes plus qu'inquiétantes à Pole Emploi.

La direction pour essayer de masquer sa responsabilité première en matière d'organisation du travail et du service à rendre aux usagers, multiplie les procédures contentieuses contre les chômeurs organisés ou isolés qui contestent ses choix et ses carences graves.

Les réponses sécuritaires (vigiles, caméras de vidéo surveillance ...) et répressives n'ont jamais résolu sur le fond les crises sociales.

Nous demandons au Directeur Général de Pole Emploi de faire retirer la plainte contre le militant de la CIP qui n'a fait qu'accompagner la défense des droits des chômeurs face au déni de Pôle Emploi quant à ses obligations.